



## 1 **Résolution du Comité National Fédéral des 3 & 4 octobre 2023**

2 Réuni à Paris les 3 et 4 octobre, le Comité National Fédéral réaffirme la liberté  
3 et l'indépendance de la FGTA-FO vis-à-vis des partis politiques, des religions et  
4 des employeurs.

5 Le CNF rappelle son attachement indéfectible aux libertés démocratiques,  
6 individuelles et collectives. Le CNF condamne l'augmentation des sanctions  
7 disciplinaires et judiciaires injustifiées contre les militants syndicalistes à tous  
8 les niveaux, ainsi que les mesures discriminatoires qui nuisent à l'évolution  
9 professionnelle et à la liberté de l'exercice syndical.

10 Le CNF rappelle le rôle fondamental du dialogue social et de la négociation  
11 collective pour défendre et faire progresser les droits des salariés, aux niveaux  
12 international, européen, national, dans les branches professionnelles et les  
13 entreprises.

14 Le CNF rappelle que le pouvoir d'achat des salariés est mis à mal à cause d'une  
15 inflation record qui perdure depuis 2022. Le CNF réfute l'analyse économique  
16 du gouvernement qui prône la modération salariale pour ne pas enclencher  
17 une spirale salaires/prix qui conduirait à la hausse des prix. Le CNF rappelle que  
18 les salaires et les pensions augmentent moins vite que l'inflation, alors que  
19 dans le même temps les profits et dividendes explosent.

20 Que ce soit dans le cadre de la conférence sociale, en branche professionnelle  
21 ou en entreprise, le CNF revendique la hausse significative et immédiate des  
22 salaires et des pensions. Le CNF rappelle la primauté du salaire et du salaire  
23 différé sur les autres dispositifs de rémunération exonérés de cotisation. C'est le  
24 salaire qui contribue à financer notamment les services publics, les systèmes de  
25 retraite et de santé.

26 Le CNF réitère sa ferme opposition à l'injuste et inutile réforme des retraites, et  
27 soutient la Confédération FO dans ses démarches juridiques contre les décrets  
28 d'application de la réforme.

29 Le CNF rappelle que la bonne santé des régimes de retraites provient avant tout  
30 du plein-emploi, de la qualité des emplois et d'une rémunération digne. Au-  
31 delà de l'augmentation générale des salaires, le CNF revendique l'instauration  
32 d'une véritable politique d'amélioration du taux d'emploi des seniors.



33 Le CNF salue la bonne gestion du régime de retraite complémentaire de  
34 l'AGIRC-ARRCO. Il réaffirme son attachement au paritarisme et s'oppose à toute  
35 ponction de l'Etat sur les réserves. Le CNF revendique que ces réserves soient  
36 utilisées pour améliorer les droits des salariés : suppression du coefficient de  
37 solidarité, augmentation des pensions, indexation de la valeur du point sur  
38 l'option la plus avantageuse entre l'indexation sur l'inflation ou l'indexation sur  
39 l'évolution des salaires.

40 Le CNF rappelle que le dispositif de cumul emploi-retraite ne doit en aucun cas  
41 cacher le faible niveau des pensions. Pour le CNF, la priorité est que les  
42 pensions suffisent aux retraités pour vivre dignement.

43 Le CNF appuie les revendications confédérales dans le cadre des négociations  
44 sur l'assurance-chômage : respect du paritarisme, meilleure indemnisation des  
45 demandeurs d'emploi, création d'un régime particulier pour les saisonniers et  
46 les extras afin de les sortir de la précarité, révision structurelle de la  
47 contracyclicité de l'indemnisation qui découle du dernier décret  
48 gouvernemental, mise en place d'un bonus-malus efficace qui mettrait fin à la  
49 pratique du recours aux contrats courts. Le CNF approuve l'initiative de la FGTA-  
50 FO d'organiser des assises entièrement dédiées aux préoccupations des salariés  
51 saisonniers couverts par le champ fédéral. Les difficultés que rencontrent les  
52 entreprises pour recruter des saisonniers doivent permettre à FO d'instaurer un  
53 rapport de force favorable aux revendications qui seront définies lors de ces  
54 assises.

55 Il en va de même dans de nombreux secteurs où trop d'emplois sont non  
56 pourvus. Le CNF rappelle l'importance des élections aux chambres d'agriculture  
57 et TPE à venir. Celles-ci déterminent la représentativité dans la production  
58 agricole qui consolident la représentativité interprofessionnelle. Le CNF  
59 soutient les initiatives qui seront prises par la FGTA-FO et ses syndicats pour  
60 développer l'attractivité des métiers.

61 Le CNF apporte son soutien aux travaux entamés par la Commission égalité de  
62 la FGTA-FO pour mettre à la disposition des syndicats les outils nécessaires à la  
63 lutte contre toutes les inégalités professionnelles, notamment celles qui  
64 concernent les femmes ou les salariés en situation de handicap. Le CNF soutient  
65 également toutes les initiatives de la Commission égalité qui pourront conduire



- 66 à la reconnaissance et à l'amélioration du statut des salariés aidants par la  
67 négociation collective.
- 68 La conférence sociale et les négociations interprofessionnelles en cours doivent  
69 impérativement déboucher sur la création de progrès social. Afin d'appuyer  
70 l'ensemble des revendications de notre organisation syndicale et dans la droite  
71 ligne du mouvement de mobilisation historique contre la réforme des retraites,  
72 il est nécessaire de maintenir la pression pour créer un rapport de force  
73 favorable aux salariés.
- 74 Le CNF appelle l'ensemble des salariés, retraités, et jeunes à participer aux  
75 manifestations le 13 octobre, journée européenne de mobilisation contre  
76 l'austérité, pour les salaires et l'égalité femmes-hommes.
- 77 Adoptée à l'unanimité le 4 octobre 2023